
DIRECTION DE L'ESPACE
PUBLIC
-----Division Etudes et Travaux
Voirie Eau et Assainissement

FM

NOTE EXPLICATIVEDE SYNTHESE

OBJET : Marché sur appel d'offres ouvert pour les travaux de réaménagement de la route du Port Despointes – Phase 1 : Rond-point de l'Eau Vive / Rue du Frère Marmoiton

P.J. : - 1 projet de délibération
- 1 plan de l'aménagement

Dans le cadre de sa politique de modernisation des axes urbains, la Ville de Nouméa s'est engagée dans le réaménagement de la route du Port Despointes. Ce projet prévoit le recalibrage des voies de circulation et des zones de stationnement, la sécurisation des carrefours et des cheminements piétons, et une végétalisation de l'axe. Ces aménagements favoriseront les déplacements piétons de proximité et feront du Faubourg Blanchot un quartier attractif. Il prévoit en outre la mise en séparatif des réseaux d'assainissement (opération 2.2 du Schéma Directeur d'Assainissement) avec pour objectif le raccordement de 1360 Equivalents-Habitants (EH) à la station de traitement de la Baie de Sainte-Marie en 2028.

La première phase de travaux concerne un linéaire de 450 mètres compris entre le rond-point de l'Eau Vive et la rue du Frère Marmoiton. Compte tenu du montant des travaux, estimé à 360.000.000 F/CFP TTC, il convient de lancer un appel d'offres.

Prévus sur une durée de 14 mois, les travaux comprennent :

- la réfection complète de la chaussée et des trottoirs ;
- le réaménagement urbain et paysager de la rue, avec la plantation d'alignements d'arbres ;
- la création d'un carrefour à feux entre la route du Port Despointes et la rue du Frère Marmoiton ;
- la création d'un plateau traversant au niveau de la rue Joseph Mary ;
- la pose de 750 ml de réseaux d'eaux usées ;
- le remplacement de 500 ml de réseaux d'eaux pluviales ;
- l'enfouissement des réseaux aériens ;
- la reprise de l'éclairage public.

Les crédits nécessaires aux travaux sont inscrits au budget de la Ville dans les autorisations de programme n° 71-2017-1 et 61-2017-2.

Il est donc proposé au conseil municipal d'habiliter le Maire ou son représentant à signer le marché sur appel d'offres ouvert avec le soumissionnaire qui aura été proposé par la Commission d'Appel d'Offres pour les travaux de réaménagement de la route du Port Despointes – Phase 1 : Rond-point de l'Eau Vive / Rue du Frère Marmaiton.

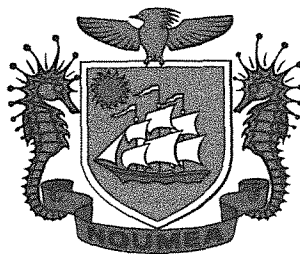
Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 10 juillet 2018

Le Maire,

Sonia LAGARDE





VILLE DE NOUMEA

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

03 AOUT 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le mardi 31 juillet à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCAION
23.07.2018

DATE D'AFFICHAGE
25.07.2018

Mme	Sonia LAGARDE	M.	Alexandre MACHFUL
M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Kalisito MUSUMUSU
Mme	Kareen CORNAILLE	Mme	Karine DESTOURS
M.	Marc MANSEL	Mme	Germaine NEWEDOU
Mme	Chantal BOUYE	M.	Christophe CHEVILLON
M.	Daniel LEROUX	Mme	Christine BELLET
Mme	Diane BUI-DUYET	M.	Henri OUILLEMON
Mme	Françoise SUVE	M.	Patrick SENS
M.	Dominique SIMONET	Mme	Liliane CONDOUMY
Mme	Anne-Christine CHIMENTI	Mme	Sonia BACKES
M.	Marc ZEISEL	M.	Jonas TAOFIFENUA
Mme	Patricia VAN RYSWYCK	M.	Charles ERIC
M.	Nicolas VIGNOLES	Mme	Dominique KORFANTY
Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	M.	Angélo PITO
M.	Tristan DERYCKE	Mme	Dina REY
Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Mireille LEVY
M.	Pierre FAIRBANK	M.	Hnadriane HNADRIANE
M.	Mathieu OUANEMA		

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de		Mme	Martine LAGNEAU	M.	Marc DESCHAMPS
conseillers en exercice	: 53	Mme	Valérie LAROQUE	M.	André WAMO
		Mme	Sabine KAGY	M.	Gaël YANNO
Nombre de présents	: 35	Mme	Janine BAJON	Mme	Isabelle LAFLEUR
Nombre de votants	: 50	M.	Christophe OBLED	M.	Philippe BLAISE
(15 procurations)		Mme	Laurène CASSAGNE	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
		M.	Christophe DELESSERT	M.	Jean-Claude BRIAULT
		Mme	Jinezi Annie QAEZE	Mme	Félicia BALLANGER
		Mme	Charlène SOERIP	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

autorisant un marché sur appel d'offres ouvert pour les travaux de réaménagement de la route du Port Despointes – Phase 1 : Rond-point de l'Eau Vive / Rue du Frère Marmoiton

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **31 JUIL. 2018**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le Code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération modifiée de la commission permanente du congrès de la Nouvelle-Calédonie n° 136/CP du 1^{er} mars 1967 portant réglementation des marchés publics,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/177 du 12 mars 2018 relative au budget principal primitif 2018 de la Ville,

VU la note explicative de synthèse n° 2018/130 du 10 juillet 2018,

La Commission de l'Urbanisme, des Transports et de l'Intercommunalité entendue en séance du 17 juillet 2018,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Le Maire ou son représentant est habilité à signer le marché sur appel d'offres ouvert avec le soumissionnaire qui aura été proposé par la Commission d'Appel d'Offres pour les travaux de réaménagement de la route du Port Despointes – Phase 1 : Rond-point de l'Eau Vive / Rue du Frère Marmoiton.

ARTICLE 2 /

L'étendue du besoin à satisfaire couvre :

- la réfection complète de la chaussée et des trottoirs ;
- le réaménagement urbain et paysager de la rue, avec la plantation d'alignements d'arbres ;
- la création d'un carrefour à feux entre la route du Port Despointes et la rue du Frère Marmoiton ;
- la création d'un plateau traversant au niveau de la rue Joseph Mary ;
- la pose de 750 ml de réseaux d'eaux usées ;
- le remplacement de 500 ml de réseau d'eaux pluviales ;
- l'enfouissement des réseaux aériens ;
- la reprise de l'éclairage public.

ARTICLE 3 /

Le montant prévisionnel de la dépense est estimé à 360.000.000 F/CFP TTC.

ARTICLE 4 /

La dépense est imputable au budget de la Ville.

ARTICLE 5 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 6 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 31 JUL. 2018

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE - 2 AOUT 2018

Le Maire,

Sonia LAGARDE

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
POLE AMENAGEMENT	- 1
D.E.P. (D.E.T.V.E.A.)	- 1
AFFICHAGE	- 1

Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le - 3 AOUT 2018
au Commissaire Délégué
~~et notifié le~~
et / ~~publié~~ le - 3 AOUT 2018
est exécutoire de plein droit.



Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

03 AOUT 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Pour le Maire et par délégation,

Anne-Christine CHIMENTI
9^e adjointe au Maire
chargée des finances



- Phase 1 Rond-point de l'Eau Vive / Rue du Frère Marmoiton -

Système de coordonnées: LAMBERT RGNC 91-93	Echelle:1/500			Date: 19/04/2018			N° de plan:	Indice:
	DIA	A.V.P	PRO	D.C.E	MARCHE	P.E.O.	VRD-01	A

[illegible]

Ce plan est préparé en utilisant de la couleur et peut être incomplet si copié

	Voie et parking en enrobé
	Accotement en enrobé
	Entrée charrière en béton
	Plateau surélevé
	Espace vert
	Bordure T2
	Bordure P1
	Bordure T2 basse
	Bordure de jonction T2/A2
	Bordure de jonction T2 basse/A2
	Bordure de jonction T2 basse /T2
	Bordure CS2
	Mur et muret de soutènement
	Marquage au sol (ligne axiale de délimitation de voie)
	Marquage au sol (ligne discontinue de stationnement)
	Marquage au sol (ligne continue de stationnement)
	Marquage au sol (ligne continue large-Stop)
	Marquage au sol (passage piéton)
	Marquage au sol (triangle avertisseur plateau surélevé)
	Panneau AB3a + M9c
	Panneau AB2
	Feux passage piéton
	Feux tricolores
	Candélabres
	Bande podotactile plus potelets
	Croix de saint André
	Arbustes
	Buissons
	Arbres
	Coccoliers
	Poste de refoulement